

Jeunes en librairie

Rencontrez les univers du livre en Grand Est

La chaîne du Livre

Ce qu'il faut en retenir



Ce livret est un memento qui va t'aider à préparer tes rencontres avec ton libraire et à garder trace de l'opération **Jeunes en librairie**.

Pour toi, le livre n'existe peut-être que lorsqu'il t'est proposé sur internet, en grande surface, au CDI ou sur les étagères des librairies et des bibliothèques.

Eh bien, figure-toi que son processus de création est en vérité bien plus long que tu ne l'imagines!

Chaque livre passe entre les mains de nombreuses personnes avant d'être mis en vente : auteur·rices, éditeurs, imprimeurs, diffuseurs, libraires, etc.

Autant de personnes qui, ensemble, constituent ce que l'on nomme « **La chaîne du livre** ».



Ce carnet appartient à

nom :

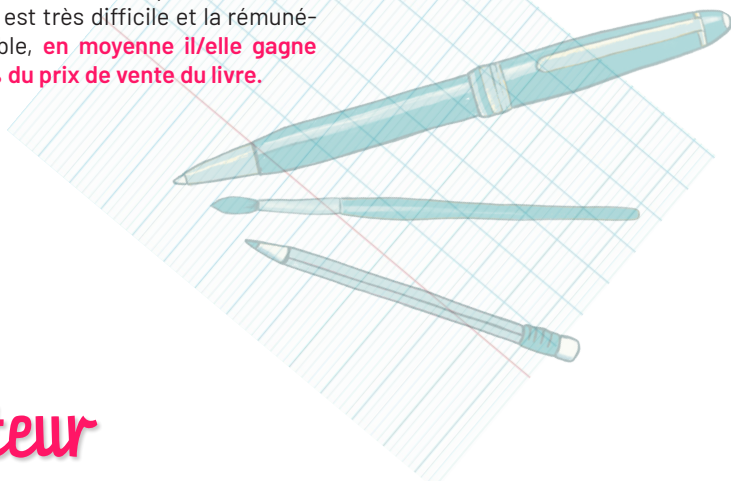
prénom :

L'auteur·rice

L'auteur·rice se situe tout au début de cette chaîne du livre : il/elle rédige un texte qui sera ensuite proposé à un éditeur. Ce qu'on appelle "auteur" dans le monde du livre désigne plusieurs catégories de personnes comme **les illustrateur·rices, les traducteur·rices, les essayistes.**

Si son texte ou ses illustrations sont acceptés par une maison d'édition, l'auteur·rice signe un contrat avec cette dernière. Ainsi, l'éditeur possèdera le droit exclusif de publier son œuvre pendant un temps donné. Une fois le livre publié, l'auteur·rice est payé·e en fonction du nombre d'exemplaires vendus et d'un pourcentage de départ fixé par l'éditeur sur le prix de vente du livre. Être publié·e en tant qu'auteur·rice est très difficile et la rémunération est faible, **en moyenne il/elle gagne entre 5 et 12% du prix de vente du livre.**

C'est pourquoi souvent, en parallèle, l'auteur·rice complète ses revenus d'écrivain·e avec un autre métier. Il/elle peut aussi compléter son travail avec des activités connexes comme la participation à des festivals littéraires, l'animation d'ateliers d'écriture ou la rencontre avec des classes.



L'éditeur

L'éditeur reçoit ou commande des textes et/ou des illustrations et conçoit le livre en tant qu'objet : couverture, format, allure, etc. Il commercialise le livre et fixe son prix de vente, qui sera le même partout.

L'édition regroupe une multitude de métiers. On retrouve des graphistes, des correcteur·rices, des maquettistes et il existe parfois un comité de lecture qui a pour but de sélectionner les prochains manuscrits à publier.

L'éditeur dispose d'environ 21% du prix de vente du livre, ce qui lui permet de rémunérer tous ses employés et de prendre tous les risques financiers, mais aussi de continuer à publier des livres.



Le prix unique

De nombreuses personnes sont persuadées que les livres sont moins chers sur internet ou en supermarché, mais **le prix du livre** est très encadré en France.

En 1981, Jack Lang, ministre de la Culture, propose une loi pour le prix unique du livre. Cette loi permet à l'éditeur de fixer le prix de vente d'un livre, ce prix ne pouvant être modifié par personne d'autre que l'éditeur. Ce prix doit être respecté dans tous les lieux de vente : FNAC, grandes surfaces, librairies, vente en ligne, maisons de la presse, etc., tant que le livre est neuf.

Pourquoi cette loi ? Avant l'application de celle-ci, chaque point de vente était libre de fixer le prix d'un livre, ce qui avantageait les grosses structures (supermarchés, FNAC). C'est dans l'optique de protéger les librairies indépendantes et d'empêcher les grandes entreprises d'avoir des prix trop bas que la loi a été votée. Il n'est donc plus question de penser le livre comme un simple produit commercial mais de le voir comme un bien culturel.

Ce prix est généralement imprimé en quatrième de couverture.



L'imprimeur, le diffuseur et le distributeur

Une fois la maquette du livre validée par l'éditeur, **l'imprimeur** s'occupe de fabriquer le livre.

L'imprimeur fait l'impression, le massicotage (découpe) et la reliure (par couture ou collage) pour assembler le texte imprimé avec la couverture. Il imprime une première version qui s'appelle un BAT, « Bon à Tirer », afin de le faire valider par l'éditeur avant d'imprimer l'ensemble du tirage.

L'imprimeur gagne environ 16% du prix de vente du livre.

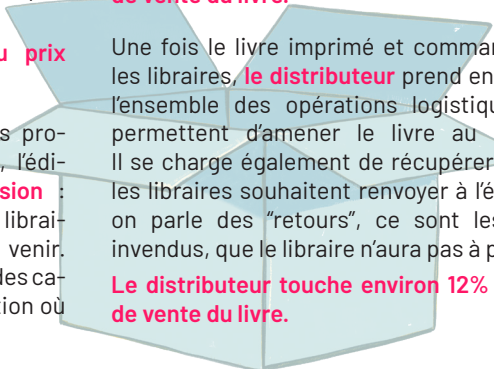
En parallèle, pour faire connaître ses prochaines sorties de livres en librairie, l'éditeur dispose **d'un service de diffusion** : des représentants se déplacent en librairie pour présenter les nouveautés à venir. Les libraires travaillent également sur des catalogues fournis par les maisons d'édition où

figurent les nouveautés. Ces catalogues permettent aux libraires de sélectionner les titres qu'ils veulent recevoir et dans quelles quantités.

Le diffuseur gagne environ 8% du prix de vente du livre.

Une fois le livre imprimé et commandé par les libraires, **le distributeur** prend en charge l'ensemble des opérations logistiques qui permettent d'amener le livre au libraire. Il se charge également de récupérer ce que les libraires souhaitent renvoyer à l'éditeur : on parle des "retours", ce sont les livres invendus, que le libraire n'aura pas à payer.

Le distributeur touche environ 12% du prix de vente du livre.



Le libraire

Le libraire a un rôle essentiel dans la chaîne du livre car c'est à lui que revient le travail de conseiller le livre écrit par l'auteur·rice. Il doit s'informer au quotidien sur l'actualité du monde littéraire et culturel. Son travail demande de jongler entre logistique, comptabilité, relations humaines et gestion du stock. Être libraire nécessite un bon sens de l'écoute et du relationnel.

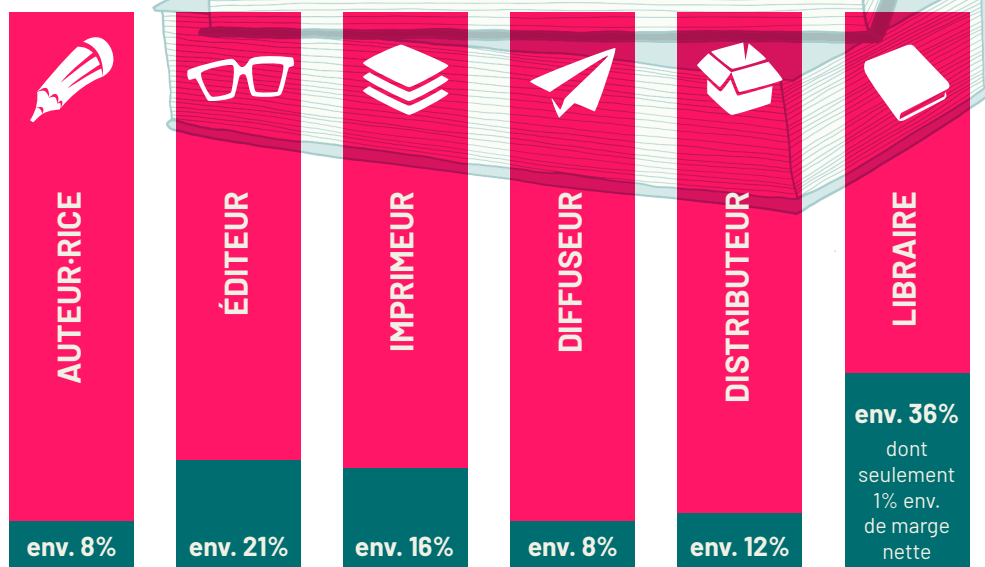
En France, 3 500 librairies indépendantes existent, c'est l'un des réseaux les plus denses au monde ! La grande majorité des librairies sont dites généralistes, c'est-à-dire qu'elles proposent à peu près de tout, mais certaines sont spécialisées (BD/Manga, littérature de l'imaginaire et/ou polar, littérature jeunesse, etc.) et d'autres proposent en plus des livres d'autres objets ou services : jeux et jouets, papeterie, restauration, café, etc.

Les libraires obtiennent environ 36 % du prix de vente du livre, ce qui représente la plus grande part du prix de vente du livre. Pourtant leur marge en résultat net moyen est de 1% : c'est l'une des marges les plus faibles du commerce de détail¹ !

Ce pourcentage leur permet de se rémunérer, ainsi que de payer leurs employés, leurs charges, leur loyer, etc.

¹Source : Syndicat de la librairie française

La répartition du prix de vente du livre



Les bibliothèques / médiathèques

Les bibliothèques mettent à disposition du public une multitude de livres. Tu peux consulter et lire des livres sur place gratuitement ou les emprunter pour une durée limitée.

L'accès à la bibliothèque est gratuit, mais l'abonnement qui permet d'emprunter des livres ou des CD/DVD peut être payant. Les bibliothèques sont souvent ouvertes le samedi et parfois le dimanche et jouent un rôle majeur dans la culture pour tous·tes. Elles proposent des animations (expositions, rencontres avec des auteur·rices, ateliers, conférences, projections et concerts), un accès à internet et à des postes informatiques, et bien d'autres services.

On en compte 16 000 en France et plus de 1 300 en Grand Est. La plus proche est sans doute à moins de 10 minutes de voiture de chez toi.

Les manifestations littéraires

Les manifestations littéraires sont nombreuses en France, elles permettent la rencontre entre professionnel·les du livre et lecteur·rices.

Majoritairement gratuites et ouvertes à tous et toutes, ces manifestations proposent des temps d'échanges comme des dédicaces ou des tables rondes. Tu peux également y acheter des livres.

Quelques
manifestations
en région
Grand Est :



Les lecteurs et lectrices

C'est le dernier maillon de la chaîne du livre et pas des moindres. Il participe à la rémunération de tous les acteurs de la chaîne du livre en achetant ses livres ! Il peut aussi partager ses lectures (clubs de lecture, blogs, ...).

Lire autrement

Sais-tu que tu peux lire autrement que sur papier ? Le livre numérique peut être une alternative nomade et un peu moins chère que le livre papier et te permettre de lire sur téléphone ou ordinateur. Le support le plus adapté reste la liseuse, fabriquée spécifiquement pour la lecture numérique.

Tu peux également écouter des livres audio. Ce sont des livres lus par un-e comédien-ne ou par l'auteur-riche. Si le livre audio permet de lire tout en faisant une activité, c'est aussi un accès à la lecture plus simple pour les personnes personnes en situation de handicap et/ou dyslexiques.

*Liste des livres que tu aimerais
lire/acheter*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

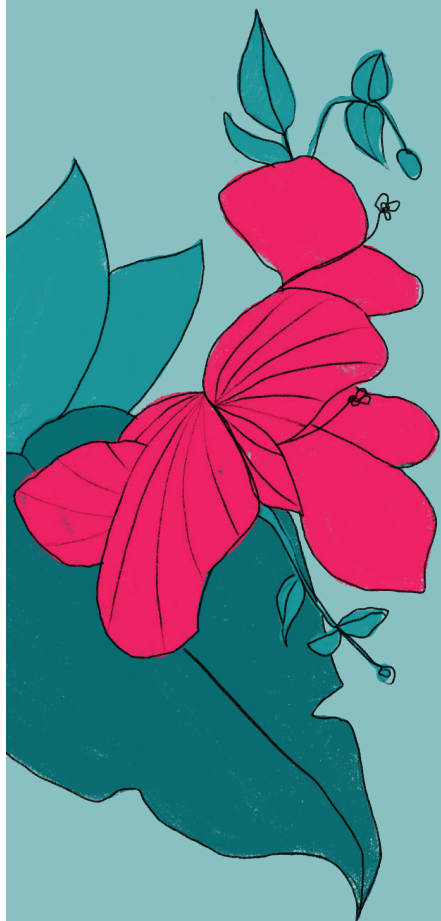
.....

.....

.....

.....

.....



Livret conçu par Marion Frerebeau, chargée de mission
Jeunes en librairie, et l'association Libraires de l'Est.

Design graphique et illustrations : [\[theresequa.fr\]](http://theresequa.fr)